



Département du Loiret

Arrondissement de Montargis

DATE DE CONVOCATION

22/09/2022

DATE D’AFFICHAGE

05/10/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS


EN EXERCICE : 27

PRESENTS : 19

VOTANTS : 23

OBJET :

**79 – FINANCES-
APPROBATION DES
TARIFS DU CAMPING
MUNICIPAL «LE PERRY»**

Envoyé en préfecture le 12/10/2022
Reçu en préfecture le 12/10/2022
Publié le 
ID : 045-214501454-20220928-79_2022-DE

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de Ferrières en Gâtinais**

L’an deux mille vingt-deux, le mercredi 28 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s’est réuni en séance publique Salle du Conseil, sous la présidence de M. LARCHERON Gérard, Maire.

Etai^{ent} présents : M. Gérard LARCHERON, M. Alain BEAUNIER, M. Jean-Michel BERTIN, Mme Céline CHAUVET, Mme Muriel CHAUVOT, M. Bruno CLEZARDIN, Mme Nadia DERRADJI, M. Bruno DUBREUIL, M. Jacques DUCHEMIN, Mme Maddy FRICHET, M. Pierre LELOUP, M. Claude MACON, M. Alain MOUCHOUX, M. Norbert MOUTELIERE, Mme Sylvie NINONET, M. Bernard ROBICHON, Mme Nathalie ROUX, M. Jean-Louis TOUCHAIS et Mme Emmanuelle WAMBERGUE.

Etai^{ent} représentés :

Mme Florence BAILLOUX par M. Jacques DUCHEMIN
Mme Virginie GESSAT par Mme Muriel CHAUVOT
M. Frédéric NERAUD par M. Gérard LARCHERON
M. Jean-Philippe ARGY par M. Claude MACON

Etai^{ent} excusées :

Mme Sylvie COSTA
Mme Marine BURILLER
Mme Sophie SUIVENG
Mme Sylvie DUMAS

M. Jacques DUCHEMIN a été nommé Secrétaire de Séance et Madame Karine BOUQUET, Secrétaire de séance auxiliaire.

Au regard des prévisions d’augmentation des fluides et des coûts indirects de gestion du camping (produits d’entretien, hausse de matériel...), la commission propose :

- d’augmenter les tarifs de l’électricité à 0,50 €/kWh (Au lieu de 0,25 €/kWh)
- de supprimer la gratuité des consommations d’électricité qui était accordée jusqu’à la consommation des 100 kWh.
- de diminuer de 20 euros l’ensemble des tarifs de location des mobil home

Vu l’avis de la commission camping du 21/09/2022

Ainsi, les tarifs sont modifiés comme suit :

o **MOBILES HOMES TOURISTES (6 personnes)**

Location 1 semaine	270 € + supplément électricité 0.50 €/kWh. <i>Au lieu de 290 € + au-delà de 100 kWh; 0.250 €/kWh.</i>
Location pour les semaines suivantes	250€+ supplément électricité 0.50 €/kWh. <i>Au lieu de 270€ + au-delà de 100 kWh; 0.250 €/kWh.</i>

o **MOBILES HOMES TOURISTES (2 personnes)**

Location WE (vendredi 10h – lundi 10h)	140€+ supplément électricité 0.50 €/kWh. <i>Au lieu de 160 € (dont 100 kWh d'électricité) + supplément électricité</i>
Location par semaine	55€+ supplément électricité 0.50 €/kWh. <i>Au lieu de 75 € (dont 100 kWh d'électricité) + supplément électricité</i>

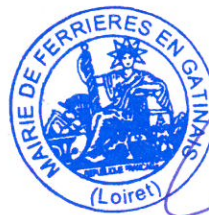
o **MOBILES HOMES « OUVRIERS » (sur justificatif)**

<u>TARIF ETE</u> (1 ^{er} mai au 30 septembre)	185€ par semaine + supplément électricité 0.50 €/kWh. <i>Au lieu de 205 € par semaine (sans électricité) + au-delà de 100 kWh, 0.50 €/kWh.</i>
<u>TARIF HIVER</u> (1 ^{er} octobre au 30 avril)	85€ par semaine + supplément électricité 0.50 €/kWh. <i>Au lieu de 105 € par semaine (sans électricité) + au-delà de 100 kWh, 0.50 €/kWh.</i>

Le Conseil Municipal,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** les tarifs ci-dessus, à compter du 1er octobre 2022,
- **DE PRECISER** que les autres tarifs sont inchangés.

**Pour extrait conforme
A Ferrières en Gâtinais
Le 29 septembre 2022
Le Maire**



Gérard LARCHERON